

Résumé de la semaine du 9 au 13 août 2010

Accidents du travail

Une instruction fiscale du 26 juillet précise les modalités d'imposition partielle des indemnités journalières d'accidents du travail et de maladies professionnelles versées depuis le 1er janvier 2010. Elles sont soumises à impôt sur le revenu à hauteur de 50 % de leur montant, de même que les indemnités journalières temporaires qui leur sont assimilées (indemnités versées en cas d'accidents du travail, de service ou de maladie dans le cadre des régimes spéciaux de couverture par exemple). Bref social n° 15667 du 11 août 2010

Emploi et chômage

Pôle emploi est revenu, dans une délibération du 9 juillet, sur la préparation opérationnelle à l'emploi (POE), aide qui permet de financer une formation nécessaire pour un demandeur d'emploi à l'acquisition des compétences requises pour occuper un emploi correspondant à une offre déposée auprès de lui. Il précise notamment les employeurs et chômeurs concernés ainsi que les modalités de versement de l'aide. Celle-ci s'élève à 5 euros de l'heure pour une formation interne et à 8 euros pour une formation externe. Bref social n° 15666 des 9 et 10 août 2010

Pôle emploi indique, dans une délibération du 9 juillet, avoir modifié les conditions d'attribution de l'action de formation préalable à l'embauche (AFPR). Les engagements en termes d'embauche que doit prendre l'employeur sont revus. De plus, le montant de l'aide est aligné sur celui de la préparation opérationnelle à l'emploi. Bref social n° 15666 des 9 et 10 août 2010

Une étude de la Dares, publiée le 3 août, fait état d'un « recul record de l'emploi en 2009 ». Elle constate que 255000 emplois ont été perdus l'année dernière en France métropolitaine, soit 110000 de plus qu'en 2008. L'économie française retrouve de ce fait un niveau d'emploi proche de celui qui prévalait à la mi-2006 et a ainsi perdu le bénéfice des deux années de croissance en 2006 et 2007. Bref social n° 15667 du 11 août 2010

Les partenaires sociaux de la métallurgie ont décidé, le 12 juillet, de prolonger l'accord sur les « mesures urgentes en faveur de l'emploi dans la métallurgie, signé, le 7 mai 2009, par l'UIMM et les fédérations syndicales dont FO. Le bilan positif que les signataires établissent de cet accord (123600 salariés formés de 9100 entreprises) les ont amené à reconduire des dispositions à durée déterminée du texte qui devaient initialement prendre fin le 1er juillet dernier. Bref social n° 15668 du 12 août 2010

Retraite

La Cnav a admis, dans une lettre du 5 août, que le conjoint survivant peut fixer lui-même le point de départ de sa pension de réversion au jour du dépôt de sa demande, lorsque celui-ci intervient le premier jour d'un mois, sous réserve que l'assuré remplisse, à cette date, la condition d'âge. Bref social n° 15667 du 11 août 2010

Syndicats

Le Centre d'analyse stratégique s'est employé, dans une note de veille diffusée le 5 août, à redonner un second souffle aux relations sociales tricolores, via trois propositions inspirées du syndicalisme de services devant permettre le développement d'un « syndicalisme à base multiple ». Au titre des nouveaux services à mettre en place, il propose aux syndicats de prendre en charge la défense juridique des employés, de développer les organisations de consommateurs et d'assurer une meilleure représentation des salariés précaires. Bref social n° 15668 du 12 août 2010

Des sites avec pleins d'infos !!



<http://www.fo-metaux.com/frame.html>

FO *Schneider Electric*

<http://www.fo-schneider.com/>